



1947

Crise politique.

La LDH s'élève contre «les menaces du gaullisme» et évoque à leur propos le bonapartisme, le boulangisme et le fascisme.

Souscription.

Dans une situation financière alarmante, elle fait appel à des dons pour combler son déficit.

Madagascar.

A la suite des violations manifestes des droits de l'Homme et condamnations massives d'indigènes, elle dénonce ces abus et obtient le transfert en France d'un certain nombre de condamnés, des grâces et des mesures d'amnistie.

Antisémitisme.

Elle intervient auprès des autorités britanniques en faveur des passagers de l'*Exodus*, détenus sur trois navires britanniques au large des côtes françaises.

Grèce.

Dans le cadre du Comité français de défense des libertés du peuple grec, elle dénonce la terreur fasciste qui sévit en Grèce.

1948

ONU.

Le congrès de la LDH est consacré au «respect des droits de l'Homme dans le monde, son organisation et sa garantie internationales». Elle se félicite de l'adoption, le 10 décembre, de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH), dont l'un des membres de son Comité central, René Cassin, est l'un des principaux rédacteurs. Salomon Grumbach, René Cassin et Samuel Spanien, tous membres du Comité central, représentent la France à l'ONU et déposent un rapport et un projet de résolution en faveur d'un Tribunal international permanent des droits de l'Homme.

Crise politique.

La LDH «appelle une fois de plus l'attention des républicains sur le grave péril que font courir aux libertés publiques et aux institutions démocratiques les menées du général de Gaulle et du RPF».

Victor Basch, le pourfendeur de Bastilles

1863-1944

Pendant plus de quarante années, Victor Basch et la LDH ont cheminé ensemble – obstinément – sur un parcours semé de péripéties tragiques et de moments de gloire. Ligueur convaincu, souvent passionné, Basch gravit un par un les échelons de la hiérarchie. Il contribua à créer à Rennes en 1899 une section, qu'il présidera en 1903. Il accède cinq ans plus tard au Comité central. Vice-président en 1909 aux côtés de Buisson et de Pressensé, il est élu président de la Ligue en 1926. Il le restera jusqu'en 1940.

Victor Basch (en réalité Langsfeld) naquit à Budapest le 18 août 1863. Son père adoptif, Raphaël Basch, originaire de Prague, l'emmena tout jeune à Paris. Si Victor Basch se présente comme «juif, originaire de la Hongrie», il est faux, écrit-il, de le traiter de «Français d'hier» ou de «Hongrois fraîchement naturalisé». Il n'effectua en fait que de brefs séjours dans son pays natal. Après des études secondaires et supérieures à Paris, il passe l'agrégation d'allemand, puis en 1897 soutient son doctorat en Sorbonne: deux thèses, l'une sur l'esthétique de Kant et l'autre sur Schiller. Emergeant alors de «sa cloche de plongeur», d'un monde intellectuel confiné, la terrible erreur judiciaire de la condamnation de Dreyfus le frappe de plein fouet. Depuis 1887, Basch enseignait à l'université de Rennes et c'est en 1899, devant le tribunal militaire de cette ville, que se déroule le deuxième procès du capitaine Dreyfus. «Dreyfusard de choc», Basch va se «convertir» à l'idéal de justice qui l'habitera toute sa vie. Sa fureur contre «la monstrueuse iniquité» fait naître chez lui une immense énergie. Chaque jour du procès, Basch se rend au tribunal, veille sur ses invités, parmi eux le cher Jaurès, et l'avocat Labori, son héros wagnérien. A l'Auberge des trois marches, quartier général des dreyfusards, il s'entretient avec le colonel Picquart, la journaliste Séverine et d'autres; il se rend quotidiennement auprès de Lucie Dreyfus. Il adresse à son épouse, Ilona, en villégiature en Carinthie, des missives animées et enthousiastes, tout en rendant compte à son ainé, Joseph Reinach, de la marche des événements. Et il y a, bien sûr, des échanges de vues plus ou moins échauffés avec ligueurs et ouvriers.

L'affaire demeurera pour Victor Basch une inoubliable bataille de jeunesse et le repère fondamental de ses choix politiques: «Jusqu'à la fin de mes jours je resterai l'amant éperdu de la justice.» Influencé par Jaurès et Pressensé, ses deux maîtres à penser, il s'inscrit au Parti socialiste, geste de maturité politique et de réalisme.

Pendant ces heures d'angoisse et d'exaltation, Basch était en butte à des violences antisémites et xénophobes, inimaginables aujourd'hui. Mais loin de l'effrayer, injures et agressions contribueront à l'aguerrir. «Il y a deux façons de porter le fardeau du Sémité, écrirait-il à Joseph Reinach en 1917, honteusement ou orgueilleusement. J'ai choisi quant à moi, depuis 1898, époque où pour la première fois on m'a jeté des pierres au cri de l'antique Hepp-Hepp, la seconde manière.» Le verdict du tribunal militaire de Rennes, condamnant à nouveau Dreyfus, ainsi que la mort prématurée de ses deux aînés en 1901 et en 1905 ont porté à Victor Basch des coups très durs; il n'aspire qu'à quitter une ville qu'il avait toujours ressentie comme inhospitalière. Du moins pouvait-il revendiquer un nombre respectable de publications savantes. En 1906, il réussit à obtenir une charge de conférences en langue et littérature allemandes à l'université de Paris, et se spécialise désormais en esthétique. Mais il faut attendre 1928 pour que l'université crée pour lui une chaire dans cette spécialité.

Août 1914: survient la Grande Guerre. Admirable connaisseur de l'Allemagne, Basch avait mis en garde la LDH contre les dangers du pangermanisme (*La Guerre et le Droit*, 1915). Au début des hostilités, il marche dans les pas de l'Union sacrée qui fait porter à l'Allemagne et à l'Autriche l'entièvre responsabilité des actes de guerre. Accents patriotiques, excitation guerrière même scandent les articles qu'il écrit pour *La Guerre sociale*, de Gustave Hervé. Mais, opposé au manichéisme, il refusera toujours d'enfermer l'ensemble des Allemands dans la réprobation. Au contraire, son lien profond avec la civilisation allemande lui fait tendre la main aux rares pacifistes, jusqu'à démontrer en 1927, dans *Les Doctrines politiques de l'Allemagne*, que les philosophes d'outre-Rhin n'avaient pas été contaminés par le pangermanisme. Il se retrouve à la fois patriote, pacifiste et internationaliste, posture contradictoire qui lui vaudra quelques ennuis. Victor et Ilona Basch s'étaient fait embaucher par la mairie du 6^e arrondissement pour apporter leur modeste contribution à «l'effort de guerre». Mais c'est le voyage aux Etats-Unis, entrepris pendant

Une plaque commémorative

Le 25 février 2000, Henri Leclerc, alors président de la LDH, a dévoilé une plaque apposée sur la façade de l'immeuble situé au 8, rue Huysmans, dans le 6^e arrondissement de Paris, rappelant que Victor Basch, professeur à la Sorbonne, président de la LDH de 1926 à 1940, y vécut durant vingt-sept ans.



© DR

l'hiver 1915-1916, qui mobilise l'intellectuel français juif. Envoyé du gouvernement français et du Consistoire israélite, Basch avait reçu la mission de persuader les juifs américains de gagner leur gouvernement à la cause alliée. C'est pourquoi il s'acharnera, à coup de rencontres, de conférences et d'articles, à démontrer le caractère malfaisant des théories et pratiques raciales allemandes, qu'il estime plus pernicieuses à long terme que l'antisémitisme russe.

Au lendemain de la guerre, Basch s'investira passionnément dans le rapprochement franco-allemand, dénonçant les excès du traité de Versailles qui étrangle l'Allemagne, mais exigeant aussi de celle-ci réparation des dommages de guerre. Pour jeter un pont entre les deux pays, en collaboration avec la Ligue allemande et son président Helmut von Gerlach, il prendra souvent la parole outre-Rhin, notamment en 1922, lors d'une manifestation pacifiste à Berlin présidée par Albert Einstein, et, en 1924, à Berlin et Potsdam où il échappa de justesse aux agressions d'extrémistes nationalistes. Élu entre-temps président de la LDH en 1926, il doit agir sur plusieurs fronts. Au plan international, il dénonce les pogroms en Ukraine, en Hongrie, soutient la création d'un Etat sioniste pour les juifs sans patrie ainsi que la Société des nations. En France, il dénonce l'extrême droite maurassienne, le gouvernement d'Union nationale, et défend l'école laïque et le droit de grève des fonctionnaires. Comme la majorité du Comité central, Basch se proclame pacifiste « défensif », tendance vigoureusement combattue au sein même de la Ligue par les partisans de la paix à tout prix. Ces derniers démissionneront en bloc, en 1937. A la suite des présidents Buisson et Pressensé, Basch défend, sans excès, l'égalité politique entre les deux sexes et s'élève aussi contre la répression de l'avortement et de la propagande anticonceptionnelle.

Mais à partir de 1930, l'heure n'est plus au rapprochement. L'avènement d'Hitler suscite chez Basch « fureur sacrée et désespoir ». Sensible au « grand cri de douleur de cent milliers d'êtres humains blessés, broyés, torturés » (*La Volonté*, 14 mai 1933), la Ligue braque les projecteurs sur

la tragédie des juifs et des réfugiés qui fuient en masse le régime hitlérien.

Le 6 février 1934, crises dans les partis, scandales financiers, montée des ligues factieuses explosent en émeutes à Paris. Basch descend dans la rue aux côtés de la CGT. Il s'emploiera désormais, poussé par « une grande flamme d'espérance », et malgré ses 71 ans, à militer pour faire advenir ce Rassemblement dont on lui confiera la présidence, prélude du Front populaire de 1936. C'est dans l'euphorie qu'il « déclare ouvertes les Assises de la paix et de la liberté », lors de l'immense manifestation du 14 juillet 1935.

« Embellie de l'été 36 » ? Oui, pourtant on ne compte pas les catastrophes sur la scène internationale. « Le monde est veuf de bonté et de courage », écrit Basch. C'est la tragique défaite des Républicains espagnols avec les lamentables atermoiements sur « la non-intervention », cyniquement utilisés par les puissances de l'Axe. Ambivalent à l'égard de la politique non interventionniste de Léon Blum, Basch soutient l'Espagne républicaine par sa présence aux meetings de solidarité, ses appels et ses voyages à Valence, à Barcelone et à Londres.

Il ne cesse de clamer son indignation devant le règne de la terreur, persécutions antisémites, lois raciales, camps de concentration perpétrés par Hitler et ses acolytes. Avec les déshonorants accords de Munich, qui livrent en 1938 la Tchécoslovaquie à Hitler, l'horizon s'assombrit encore. Quelques mois avant le début de la Deuxième Guerre mondiale, Basch, anéanti, interroge Romain Rolland : « Le monde est-il criminel ou insane ou l'un et l'autre ? »

Dès juillet 1940, les Basch, qui ont dû fuir Paris avant l'invasion, se réfugient à Lyon. Les tragédies se succèdent : Georges Basch, leur fils, se suicide le 20 juin 1940. Leur appartement pillé, Basch perd les travaux d'une vie entière, bibliothèque, notes, manuscrits. À Lyon, il vit sans se cacher et entretient des contacts avec le Front national, tout en tentant de résister aux humiliations de l'Occupation, aux privations puis au cancer dont il se sait atteint. La suite est connue. Le soir du 10 février 1944, un commando formé de miliciens français et de soldats allemands (SIPO SD) cernent le domicile des Basch, immobilisent les voisins, perquisitionnent l'appartement, font monter Victor et Ilona en voiture, et, à quelques kilomètres de là, les abattent de deux balles dans la tête. Ils étaient âgés de 80 ans. Le billet déposé sur leur corps disait : « Terreur contre terreur : le juif paye toujours. »

Victor Basch pressentait-il ce dénouement ? Ce n'est pas impossible. Il avait un jour dressé la liste de tous ceux qui, nervis, bandes armées, Casques d'acier hitlériens l'avaient menacé de mort, pour conclure : « Cette vie, je l'ai une fois pour toutes donnée à la République... Il en adviendra ce qui pourra. »

Françoise Basch, écrivaine, professeure de civilisation britannique

Article paru dans *H&L* n° 128 (supplément, déc. 2004), p. 50-52.

Crise sociale.

Elle lance en novembre un appel à « l'*apaisement social* ».

Laïcité.

Elle dénonce les subventions de collectivités locales à l'enseignement confessionnel, en violation de la loi.

Colonies.

Un meeting convoqué par elle à la Mutualité contre la répression à Madagascar est interrompu par des perturbateurs. La chronique hebdomadaire de la LDH à la Radiodiffusion française, portant sur les procès de Madagascar, est interdite le 16 octobre.

1949

Droits sociaux.

La LDH demande en avril une amnistie des mineurs condamnés pour des délits relatifs aux récentes grèves.

Droits des étrangers.

Son congrès demande que soit rapidement modifiée l'ordonnance du 2 novembre 1945 pour « qu'en temps de paix, le ministre de l'Intérieur ne puisse en aucun cas prononcer l'expulsion d'un étranger sans consultation préalable de la commission instituée par ladite ordonnance ».

Colonies.

Le congrès exige du gouvernement français que les principes de la DUDH « soient intégralement appliqués, non seulement aux citoyens de la métropole, mais aussi à ceux de l'Union française auxquels, par sa Constitution, la France a solennellement promis la liberté et l'égalité des droits ».

Indochine.

Le congrès, « ému des informations selon lesquelles des militaires français se seraient rendus coupables d'assassinats et de pillages au Vietnam, émet le voeu que soient recherchés et châtiés tous les responsables ». La LDH appelle, en janvier, à « une solution constitutionnelle des problèmes indochinois », et, en juillet, à des négociations avec « la Résistance vietnamienne ».